



RAPPORT : PROGRÈS RÉALISÉS PAR LES INITIATIVES VISANT À AIDER LES ENTREPRENEURS NOIRS

SÉNATRICE AMINA GERBA ET SÉNATEUR COLIN DEACON



**SÉNAT
SENATE
CANADA**

TABLE DE MATIÈRES



INTRODUCTION

Page 1



AVANT-PROPOS : SÉNATRICE AMINA GERBA & SÉNATEUR COLIN DEACON

Page 3



PRINCIPALES CONSTATATIONS

Page 5



OBSERVATIONS

Page 8



INITIATIVES ET PROGRAMMES ACTUELS DES INTERVENANTS INTERROGÉS

Page 10



PRINCIPALES OBSERVATIONS TIRÉES DES ENTRETIENS

Page 16



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Page 30



CONCLUSION

Page 35

I. INTRODUCTION

Les entrepreneurs des communautés noires du Canada ressentent depuis longtemps les effets de la discrimination systémique.

Un rapport de 2021 commandé par le Groupe Canado-Africain du Sénat et le sénateur Colin Deacon a révélé que 76 % des entrepreneurs noirs déclarent que leur race rend plus difficile leur réussite en tant qu'entrepreneur, tandis que 75 % d'entre eux affirment qu'il leur serait difficile de trouver 10 000 \$ pour soutenir leur entreprise.

Ce même rapport souligne que la confiance dans les banques est faible, puisque seuls 19 % des entrepreneurs noirs font confiance aux banques pour agir dans leur intérêt et celui de leur communauté. Ces obstacles ont limité la capacité des entrepreneurs noirs à obtenir des résultats équitables pour eux-mêmes, leurs familles et leurs communautés. Ces impacts se sont également manifestés par un accès limité aux capitaux, à l'approvisionnement, au mentorat et aux réseaux commerciaux.

Depuis mai 2020, afin de pallier ces problèmes, le gouvernement fédéral, plusieurs institutions financières et d'autres acteurs ont pris des engagements ambitieux pour soutenir la communauté des entrepreneurs noirs. Il était donc important d'évaluer les progrès réalisés par ces diverses initiatives visant à aider les entrepreneurs noirs afin de définir les options de politique d'intérêt public susceptibles d'accélérer leur réussite.

Entre juillet et décembre 2023, les sénateurs Amina Gerba et Colin Deacon ont rencontré certaines des « six grandes banques », les organismes du Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires (FPECN) du gouvernement et d'autres organisations (ci-après dénommées les « intervenants »).

L'objectif était de discuter de la réussite et des obstacles, des meilleures pratiques (y compris des modèles de partenariat réussis) et des changements politiques possibles qui pourraient permettre aux entrepreneurs noirs de mieux réussir. Douze intervenants ont été invités à participer aux discussions et neuf d'entre eux y ont pris part.

Le présent rapport présente les principaux enseignements tirés, les points à améliorer et les recommandations en matière de politique d'intérêt public à prendre en compte.



INTERVENANTS PARTICIPANTS



- **FONDS DE PRÊTS POUR L'ENTREPRENEURIAT DES COMMUNAUTÉS NOIRES (FPECN)** : Fédération africaine canadienne de l'économie (FACE), Banque de développement du Canada (BDC), Vancity et Caisse Alterna.
- **DU GROUPE DES « SIX GRANDES BANQUES »** : Banque Nationale du Canada, Banque TD et CIBC.
- **AUTRES ORGANISMES/ORGANISATIONS** : BKR Capital, Groupe 3737.

Avec remerciements à :

Benedicta Arthur, conseillère aux affaires parlementaires, bureau du sénateur Colin Deacon

Thibaut Le Verre, conseiller aux affaires parlementaires, bureau de la sénatrice Amina Gerba

II. AVANT-PROPOS



SÉNATRICE
AMINA
GERBA



SÉNATEUR
COLIN
DEACON

Le coeur du succès économique du Canada repose sur l'innovation, la résilience et le courage de ses entrepreneurs, en particulier ceux issus de la diversité.



On ne saurait trop insister sur l'importance des entrepreneurs noirs au Canada. Ils stimulent la croissance économique et apportent des solutions novatrices à notre paysage commercial et politique, créant ainsi un Canada plus inclusif et plus prospère pour tous. C'est donc avec beaucoup de respect et d'humilité que nous partageons ce rapport sur les progrès de l'entrepreneuriat noir dans notre pays.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'une série de travaux visant à élaborer des stratégies fondées sur des données probantes afin de répondre plus efficacement aux besoins des entrepreneurs noirs. Les conclusions présentées dans ce rapport soulignent l'importance d'un soutien et d'un investissement ciblés dans les initiatives en faveur de l'entrepreneuriat noir, la nécessité de continuer à renforcer l'écosystème entrepreneurial naissant et l'importance d'identifier les méthodes les plus efficaces pour favoriser l'entrepreneuriat inclusif à l'aide d'informations fondées sur des données.

Plus important encore, ce rapport renforce le message selon lequel notre travail pour soutenir la réussite des entrepreneurs noirs démontre des progrès importants, mais est loin d'être terminé.

Nous nous engageons à poursuivre ce travail essentiel et à améliorer les résultats des programmes afin que les entrepreneurs noirs atteignent leur plein potentiel. Ce rapport ne doit pas être considéré comme un point final, mais plutôt comme un point de repère dans un cheminement continu vers le renforcement de l'inclusion économique et des opportunités pour les Canadiens noirs.

Nous tenons à remercier les membres du **Groupe Canado-Africain du Sénat** pour son soutien dans le cadre de ce projet essentiel: **les sénateurs Bernard, Burey, Clement, Mégie, Moodie, Jaffer et Ravalia**. Leur dévouement à la défense et à la promotion des intérêts des Canadiens noirs a joué un rôle déterminant dans la réalisation de progrès sur ce front. Nous souhaitons également remercier le sénateur Tony Loffreda pour son soutien tout au long du processus.

Nous tenons également à remercier le **Groupe OBV INC** pour son travail exceptionnel dans la conception de ce rapport, qui a permis de transmettre notre message avec clarté et impact.

Enfin, nous exprimons notre reconnaissance aux dirigeants et aux organisations de la communauté noire dont le partenariat inébranlable a été la pierre angulaire de leur communauté, persistant même lorsque le niveau d'attention et d'action sur cette question importante fluctuait. Leur engagement inébranlable en faveur de la création d'une société inclusive et équitable nous inspire et nous met au défi dans une égale mesure.

III. PRINCIPALES CONSTATATIONS



1

Les conditions de réussite nécessaires pour accéder aux prêts et autres produits financiers sont trop souvent difficiles à atteindre pour les entrepreneurs noirs.

L'un des principaux défis observés par les intervenants interrogés est le manque de connaissances financières et des affaires de la part des entrepreneurs qui demandent un prêt. Ces entrepreneurs ont parfois de la difficulté à fournir les documents requis dans le cadre d'une demande de prêt, à élaborer un plan d'affaires, voire même à comprendre pleinement ce qu'on leur demande. En outre, lorsque les organisations n'ont pas l'expérience ou les partenaires adéquats pour travailler avec les entrepreneurs noirs, il en ressort des résultats négatifs à chaque étape du processus de demande de prêt, ce qui suscite encore plus de méfiance parmi les entrepreneurs noirs.

2

Des préjugés systémiques persistants influencent les processus de prise de décision et d'octroi de crédit aux entrepreneurs noirs.

Des intervenants ont fait remarquer que de nouvelles approches en matière de données et d'investissement dans les nouvelles technologies peuvent aider à lutter contre les préjugés systémiques. Les exemples incluent la nécessité d'évaluer la solvabilité à l'aide d'outils plus actuels, axés davantage sur les flux de trésorerie, les activités de paiement et le profil des entrepreneurs, ainsi que sur d'autres critères qualitatifs. Cela est vrai pour la communauté noire, mais aussi pour l'ensemble de la société, car les méthodes traditionnelles reposent presque exclusivement sur l'utilisation de produits financiers détenus par les banques.



3

Certains intervenants ont mis de l'avant que lorsque les entrepreneurs noirs obtenaient un financement, il semblerait que les taux de défaut soient plus élevés, en particulier dans le cas des prêts accordés par le FPECN.

Des taux de défaut atteignant 22 % ont été signalés, ce qui est comparativement plus élevé que ceux des demandeurs des portefeuilles d'autres organisations. Toutefois, il semble que les critères utilisés pour déclarer ces taux varient d'une organisation à l'autre. En outre, on ne sait pas comment ces taux évoluent au fur et à mesure que des enseignements sont tirés et mis en pratique.

4

L'accès des entrepreneurs noirs au Canada à l'investissement privé est encore relativement absent, malgré les incroyables possibilités à cet égard.

Un soutien institutionnel et financier s'avère nécessaire pour soutenir les sociétés de capital de risque qui s'efforcent de combler les lacunes en matière d'investissement, et de retenir les entreprises noires innovantes et prometteuses au Canada.



5

Les programmes complémentaires de développement des entreprises qui soutiennent les entrepreneurs noirs sont généralement conçus pour des entreprises en démarrage.

Par conséquent, les entrepreneurs noirs qui pourraient tirer parti de différents services de soutien pour développer et faire prospérer leur entreprise ne reçoivent que peu ou pas de soutien, ce qui représente une belle occasion inexploitée.

6

Les facteurs sociaux sont souvent négligés dans l'élaboration des moyens de soutien aux programmes et politiques destinés aux entrepreneurs noirs.

Par exemple, l'accès aux transports, aux soins de santé, aux services de garde et à d'autres facteurs peuvent être des obstacles importants qui empêchent les entrepreneurs prometteurs de réaliser leur plein potentiel. Toutefois, ces facteurs sont clairement ignorés dans l'élaboration des programmes de développement des entreprises et de soutien aux entreprises destinés aux entrepreneurs noirs.



1

Il a été observé que les différentes institutions financières interrogées n'avaient pas la même compréhension des besoins des entrepreneurs noirs.

Certaines étaient très innovantes et tentaient de s'attaquer aux problèmes des entrepreneurs noirs, tandis que d'autres semblaient moins conscientes des obstacles que ces derniers doivent surmonter. Ces différents niveaux de compréhension et de sensibilisation se reflètent dans les diverses avancées des initiatives de chaque institution.

2

Des points de vue divergents ont été exprimés quant à la structure organisationnelle qui conviendrait le mieux aux organismes de service aux entrepreneurs noirs.

Certains ont suggéré que les organisations comme FACE soient davantage structurées comme une institution financière ou une banque, qui dispose de l'expertise nécessaire dans le déploiement du capital, plutôt qu'à la manière d'un organisme social. D'autres ont suggéré que FACE et d'autres organisations similaires s'inspirent d'organisations locales profondément enracinées. Les participants se sont toutefois entendus sur le fait que même si l'entrepreneuriat noir remédie clairement à un problème social, la réussite passe par la création de possibilités d'affaires durables. Ainsi, l'efficacité de toutes les politiques et organisations devrait être évaluée en fonction des meilleures possibilités d'affaires et de la réussite qu'elles assurent à long terme.



3

On a constaté que des silos d'échange de renseignements existent toujours entre les organisations de l'écosystème, malgré les meilleurs efforts et les meilleures intentions. Ce problème accroît le risque que les entrepreneurs noirs passent entre les mailles du filet et que leurs besoins ne soient pas comblés lorsqu'ils suivent les étapes des processus des programmes de prêt et de soutien. Il est possible d'élaborer une solution écosystémique centralisée et axée sur le client, comme un système de gestion de la relation avec la clientèle, qui garantirait des normes uniformes en matière de gestion et de communication des renseignements sur les clients, ainsi que des attentes des entrepreneurs homogènes envers les processus. L'annonce récente du nouvel outil de cartographie de l'écosystème du Carrefour du savoir pour l'entrepreneuriat des communautés noires est un pas dans la bonne direction.

4

L'importance d'une collecte de données plus complète pour comprendre les incidences générales de l'entrepreneuriat inclusif et déterminer les méthodes les plus efficaces, demeure une priorité absolue. À l'instar de toute nouvelle initiative qui comble une lacune de longue date de notre économie, de notre société et de nos collectivités, les données doivent orienter les décisions en faveur de l'évolution de l'écosystème de l'entrepreneuriat inclusif.



**V. INITIATIVES ET
PROGRAMMES ACTUELS DES
INTERVENANTS INTERROGÉS**

■ Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (PECN)

Le PECN est une initiative qui mobilise le gouvernement du Canada, des entreprises dirigées par des Noirs et des institutions financières et qui vise à aider les entrepreneurs canadiens noirs à faire prospérer leur entreprise et à réussir en affaires. Il comprend **le Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires, le Fonds pour l'écosystème, et le Carrefour du savoir pour l'entrepreneuriat des communautés noires.**

■ FONDS DE PRÊTS POUR L'ENTREPRENEURIAT DES COMMUNAUTÉS NOIRES



Le Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires, une composante du PECN, vise à favoriser la réussite des entrepreneurs et des chefs d'entreprises noirs en leur offrant des prêts d'un montant maximal de 250 000 \$. Le Fonds de prêts dispose d'un capital total de 160 millions de dollars, dont 30 millions sont injectés par le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire d'ISED) et les 130 millions restants proviennent de la Banque de développement du Canada (BDC).

La **Fédération africaine canadienne de l'économie** (FACE), une entité sans but lucratif créée par plusieurs organismes de soutien aux entreprises dirigées par des Noirs, administre le Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires. FACE et la BDC s'occupent toutes deux de différents aspects du processus de demande de prêt. FACE reçoit et traite les demandes, tandis que la BDC gère les prêts et le déboursement des fonds.

FACE propose également des prêts allant jusqu'à 100 000 \$, tandis que la BDC offre du financement et des prêts variants entre 100 000 \$ et 250 000 \$. Entre 2021 et 2022, FACE a déboursé 8,13 millions de dollars en prêts, et ce chiffre est passé à 17,23 millions de dollars de 2022 à 2023.

Le FPECN comprend également un programme pilote de **micro-prêts pour ceux qui souhaitent obtenir des prêts plus modestes, de 10 000 \$ à 25 000 \$**, par l'intermédiaire de la Caisse Alterna (Ontario) et de Vancity (Colombie-Britannique).

PROGRAMME PILOTE DE MICRO-PRÊTS : CAISSE ALTERNA

La Caisse Alterna est une institution financière fondée sur la coopération, détenue par ses membres, qui offre des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités. **Depuis sa création, il y a plus de 20 ans, le programme phare de microfinancement communautaire d'Alterna a accordé plus de 1 400 prêts à impact totalisant 8,6 millions de dollars (à partir du 31 juillet 2023).**

Ce programme vise à améliorer la participation économique des collectivités et des groupes mal desservis, comme les personnes à faible revenu, les travailleurs autonomes, les entreprises en démarrage, les néo-Canadiens et les personnes en transition vers le marché du travail. En plus de donner accès à des services de prêt, la Caisse Alterna s'efforce de donner aux petites entreprises et aux entrepreneurs les moyens de réaliser des idées innovantes.

Elle a de nombreux exemples qui démontrent que ses efforts ont permis de créer d'importantes possibilités et de donner la chance d'avoir un meilleur avenir financier à ceux qui n'auraient normalement pas accès au crédit.

Caisse Alterna est également partenaire du programme pilote de micro-prêts, qui s'appuie sur 25 ans d'efforts concrets déployés au sein de cette institution financière. **Depuis la création du FPECN, la Caisse Alterna a reçu 69 demandes. De ce nombre, 32 demandes ont été approuvées et des fonds totalisant 660 000 \$ ont été remis.** Seize demandes ont été refusées, neuf sont en attente, et dix ont été envoyées à l'écosystème pour obtenir du soutien.

PROGRAMME PILOTE DE MICRO-PRÊTS : VANCITY

Vancity est la plus grande coopérative de crédit au Canada. Établie en Colombie-Britannique, elle est l'une des organisations qui dirigent le programme pilote de micro-prêts du FPECN.

Le but et les objectifs de ce programme étaient de combler la lacune en matière de financement pour les entrepreneurs généralement beaucoup plus petits qui avaient besoin de prêts de démarrage plus modestes de 10 000 \$ à 25 000 \$.

Dans le cadre de ses démarches visant à renforcer les capacités de l'écosystème de l'entrepreneuriat noir en Colombie-Britannique, **Vancity a accordé des subventions totalisant 226 000 \$ à la Black Business Association of BC, à la Black Entrepreneurs and Businesses of Canada Society et à Collective Bunch.**

En plus d'appuyer Vancity dans les indications de prêts, ces organisations donnent également le coup de pouce supplémentaire dont les entrepreneurs noirs ont besoin pour obtenir un soutien en temps utile, avant et après l'octroi d'un prêt; atténuer les risques de défaut de paiement et trouver d'autres ressources, outre les prêts, pour soutenir leur entreprise.

SIX GRANDES BANQUES

*CIBC

Le Programme des entrepreneurs noirs de la CIBC a été lancé en 2022 afin d'aider les entrepreneurs de la communauté noire à réaliser leur ambition de fonder, gérer et développer leurs entreprises. La CIBC a affecté 15 millions de dollars aux entrepreneurs de la communauté noire dans le cadre du programme. De ce montant, 13 millions de dollars sont consacrés à des prêts aux entreprises et 2 millions de dollars supplémentaires à des prêts non remboursables ou à des subventions.

Jusqu'à présent, plus de 2 200 entrepreneurs ont participé au programme et 6,5 millions de dollars ont été déboursés, ce qui représente la moitié de l'objectif.

Les entrepreneurs qui ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier d'un prêt traditionnel peuvent demander un prêt non remboursable et profitent des services et du soutien offerts par le partenariat de la CIBC avec le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires (FPACN), afin de renforcer leurs entreprises. En collaboration avec la Chambre de commerce noire du Canada, la CIBC offre également aux entrepreneurs des services de mentorat, d'éducation financière et de planification opérationnelle aux entrepreneurs.



***BANQUE NATIONALE DU CANADA**

En 2021, la Banque nationale du Canada (BNC) a annoncé la conclusion d'un partenariat avec le Black Opportunity Fund (BOF) pour mettre en place un fonds d'investissement de 5 millions de dollars destiné aux entrepreneurs noirs. En 2023, ce partenariat se poursuit.

En tant qu'institution, la BNC se concentre sur l'autonomisation des entrepreneurs noirs, non seulement en leur accordant du financement, mais en leur permettant d'acquérir les connaissances nécessaires pour gérer des entreprises prospères.

Elle a conclu des partenariats écosystémiques avec des organisations qui aident les entrepreneurs noirs, comme : Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires (FPACN), le Groupe 3737, le Réseau des entrepreneurs et professionnels africains (REPAF), le Fonds Afro-Entrepreneurs qui organise le Gala Reconnaissance des Entrepreneurs Noirs du Québec, African women entrepreneurs fund of Canada, Evol, qui soutient, entre autres, les entrepreneurs issus de groupes racialisés au Québec, Being Black in Canada, etc.

La BNC travaille en partenariat avec ses fournisseurs et ses clients pour apporter un soutien concerté aux entrepreneurs noirs. La Banque est également active dans la simplification de l'accès au financement pour les immigrants, ce qui contribue également à l'amélioration de la situation des entrepreneurs de la communauté noire.

***BANQUE TD**

Le Programme d'accès au crédit pour les entrepreneurs noirs de la TD, lancé en février 2023, vise à répondre aux besoins uniques des entrepreneurs noirs leur donnant accès équitable au crédit et à l'éducation financière. Le programme s'appuie sur une équipe dédiée aux besoins bancaires de la communauté noire, qui est soutenue par six directeurs régionaux partout au pays dirigée par un directeur national, plus de 50 gestionnaires de comptes spécialisés et formés pour les petites entreprises et plus de 250 conseillers spécialisés partout au Canada.

La marge de crédit pour entreprise est le besoin le plus courant des clients qui participent à ce programme.

La Banque TD a également investi 10 millions de dollars dans le Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires (FPACN) pour mettre en place le Programme de prêts aux entreprises noires afin d'offrir un financement pouvant atteindre 50 000 \$ aux entrepreneurs noirs qui se sont vu refuser un financement par une institution financière canadienne.

Enfin, la TD offre également un soutien écosystémique destiné aux petites entreprises clientes dirigées par des Noirs, par l'intermédiaire de partenariats avec les principaux organismes communautaires, dans le but d'aider l'écosystème à mieux préparer les entrepreneurs noirs à faire des demandes de prêt et de crédit.

Ces partenariats ont été conclus avec FACE (administrateur du Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires), le Groupe 3737, le Black Opportunity Fund (BOF), le HXouse, la Canadian Association of Black Lawyers, la Chambre de commerce des Noirs du Canada, la Black Business and Professional Association (BBPA) et la Black Entrepreneurs & Businesses of Canada Society (BEBC).

CAPITAL DE RISQUE

***BKR CAPITAL**

BKR Capital est le premier fonds de capital-risque dirigé par des Noirs au Canada. Il s'agit d'une initiative fédérale de subventions et de contributions qui visent notamment à renforcer les capacités des communautés noires au Canada, à refléter leur voix dans les politiques qui les concernent et à éliminer les barrières systémiques dont ils font l'objet.



INITIATIVE APPUYER LES COMMUNAUTÉS NOIRES DU CANADA (IACNC)

L'IACNC a été créée en 2019 pour soutenir les organisations dirigées par des personnes noires qui aident les communautés noires du Canada.

L'IACNC s'est associé à 4 organisations dirigées par des personnes noires pour soutenir de plus petits organismes communautaires sans but lucratif au service des personnes noires : Tropicana Community Services (Toronto) (site en anglais seulement), Black Business Initiative (Halifax), Groupe 3737 (Montréal) et l'Africa Centre (Edmonton).



VI. PRINCIPALES OBSERVATIONS TIRÉES DES ENTRETIENS

PRÉJUGÉS SYSTÉMIQUES LIÉS À L'ENTREPRENEURIAT ET AUX SERVICES BANCAIRES : PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION, ÉVALUATION DU CRÉDIT ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Les cotes de crédit sur lesquelles s'appuie principalement le réseau traditionnel des institutions financières canadiennes désavantagent de manière inéquitable les entrepreneurs noirs, car elles ne tiennent pas compte de certaines difficultés uniques qui les affectent de manière disproportionnée. Par exemple, contrairement aux Canadiens établis de longue date, de nombreux entrepreneurs noirs, en particulier les néo-Canadiens, n'ont pas d'antécédents de crédit, de réseau de soutien (y compris de la famille, des amis) ni de richesse générationnelle, pour étayer leur demande de prêt.



Point de vue des intervenants

... Le remboursement est très solide auprès des nouveaux arrivants... Nous voyons de futurs clients aisés. Nous observons de très bonnes habitudes de paiement. Nous pensons vraiment que ces personnes sont essentielles pour aider à soutenir notre économie globale... lorsqu'ils arrivent au pays.

Cela peut désavantager les entrepreneurs noirs qui auraient un plan d'affaires viable, mais qui ont peu ou pas d'antécédents de crédit ou des antécédents insatisfaisants. En outre, cette approche d'octroi de crédit ne tient pas compte des risques d'entreprise réels et s'appuie principalement sur la cote de crédit personnelle pour déterminer les facteurs décisifs de l'approbation d'un prêt, notamment en l'utilisant comme principale mesure de la capacité de remboursement d'un emprunteur.



Point de vue des intervenants

Nous voulons nous assurer que la crédibilité ne tient pas seulement à une cote de crédit... Ce que nous voulons comprendre, c'est... comment nous pouvons vous recommander.

De plus, les intervenants ont constaté un problème de lenteur dans le déploiement du capital, et ce, pour plusieurs raisons. Entre autres, les prêteurs traitent souvent des demandes incomplètes. Certains intervenants ont cité des cas où des entrepreneurs avaient mal compris les questions, n'y avaient pas répondu ou avaient dévié des questions. En conséquence, les dossiers ont été rejetés et n'ont jamais franchi les étapes suivantes de la procédure de prêt.

Pour tenter d'éradiquer ce problème, certaines des six grandes banques et les organismes du FPECN ont dû s'attaquer aux causes profondes de ce problème systémique. De nombreux intervenants ont souligné leurs efforts pour améliorer les offres de littératie financière et la sensibilisation au milieu des affaires des communautés noires. L'un d'entre eux a fait remarquer que les demandeurs avaient parfois de la difficulté à fournir les documents demandés dans le cadre d'une demande de prêt, ou même à bien comprendre ce qui leur était demandé. De nombreux intervenants ont signalé cet obstacle comme un facteur pouvant ralentir et compliquer l'évaluation d'une demande, ainsi que l'octroi et le déploiement du capital.

Ce problème souligne l'importance de soutenir les entrepreneurs avant même qu'ils ne soumettent leur demande. Les entrepreneurs ont besoin d'une formation plus poussée en littératie financière afin d'être préparés le mieux possible. La préparation et le soutien sont essentiels, même avant le déploiement du capital. Pour résoudre le problème, il ne suffit pas de remettre des fonds aux entrepreneurs, car sans ce soutien, la clé de la réussite entrepreneuriale est trop souvent absente. Ce soutien doit donc être apporté avant, pendant et après l'octroi du prêt.



Point de vue des intervenants

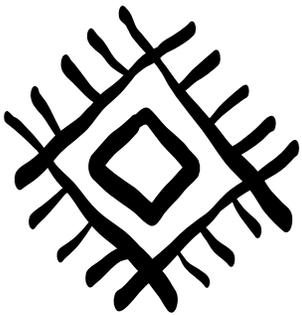
La permanence du programme [FPECN] et sa durabilité sont importantes... Nous ne pouvons proposer que des prêts à terme pour l'instant, mais nous aimerions offrir une gamme plus complète de produits financiers aux entrepreneurs noirs.

Certains intervenants proposent aux petites entreprises noires des conditions de prêt plus souples que les conditions d'octroi de crédit habituellement utilisées pour les petites entreprises.

L'exemple le plus frappant est celui de l'octroi de prêt inclusif basé sur des critères personnels de Caisse Alterna, qui prend en compte « l'engagement personnel, l'expérience et les compétences des demandeurs, ainsi que le concept et la qualité des idées commerciales », en plus des critères et des mesures financières habituels.

Ce type de processus d'octroi de crédit avantage particulièrement les personnes ayant une cote de crédit inférieure à 600, un groupe composé souvent de personnes marginalisées, de néo-Canadiens ou d'autres personnes susceptibles d'être jugées « insolvables » selon les critères d'octroi de crédit habituels. En dépit des cotes de crédit plus faibles, Caisse Alterna a démontré que les personnes ayant une bonne réputation et une idée d'entreprise solide peuvent être des emprunteurs fiables.

En utilisant une approche d'octroi de crédit basée sur des critères personnels, Caisse Alterna soutient ces personnes en évaluant leur demande de prêt en fonction d'un ensemble élargi de critères, ce qui leur facilite l'accès à du financement qui leur serait probablement refusé autrement. Ce processus inclusif et équitable soutient donc un plus grand nombre d'entrepreneurs, en particulier ceux qui appartiennent à des groupes mal desservis ou sous-représentés.



Point de vue des intervenants

Nous nous engageons à continuer à chercher des occasions de travailler avec les communautés que nous servons afin d'élaborer des outils financiers souples pour soutenir la littératie financière, l'accès au logement et au crédit, ainsi que des possibilités d'investissement pour les personnes racialisées et mal desservies.

Certains intervenants ont également mentionné la possibilité d'utiliser la technologie dans les processus de prise de décision pour simplifier les demandes de crédit et permettre un meilleur rendement des investissements dans les communautés.

Si les avantages de la technologie permettent d'améliorer le rendement et l'efficacité des institutions financières, le recours à des systèmes d'intelligence artificielle (IA) pour l'octroi de crédit basés sur des données liées à l'historique des comptes risque fort de renforcer les préjugés systémiques envers certains groupes, y compris les entrepreneurs noirs et les entreprises en démarrage qui n'ont pas d'historique de compte.

En effet, de nombreux programmes et initiatives de prêt conçus pour les entrepreneurs noirs par les institutions financières privées sont relativement récents et, de ce fait, les données permettant de dresser un tableau complet de leur efficacité demeurent insuffisantes.

Toutefois, certaines des banques avec lesquelles nous avons mené des entretiens ont déjà commencé à réfléchir à leurs programmes spécifiques pour comprendre ce qui pourrait être fait différemment à l'avenir et ce qu'elles peuvent faire pour s'améliorer au fil du temps. Cet engagement en faveur du changement suggère une approche axée sur l'apprentissage et une volonté d'adaptation et d'itération sur la base des données recueillies auprès de leurs clients noirs et de leur expérience actuelle en matière de crédit.

PROTECTION DE LA VIABILITÉ DES PROGRAMMES ET INITIATIVES EN FAVEUR DE L'ENTREPRENEURIAT NOIR : CAPITAUX ET INVESTISSEMENT

La question des capitaux pour les entrepreneurs noirs, en particulier de leur accessibilité, est essentielle pour accroître les possibilités qui leur sont offertes. De nombreux intervenants ont fortement insisté sur le rôle que joue le PECN en facilitant l'accès des entrepreneurs noirs aux capitaux. Cette initiative est au cœur du système visant à les soutenir et à tenter de surmonter la discrimination systémique dont ils font les frais. Un intervenant a souligné qu'il s'agissait d'une initiative historique.



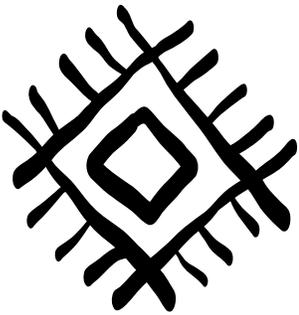
Point de vue des intervenants

C'est la première fois que des ressources concrètes sont mises en place pour la communauté noire au Canada. Le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires a fait ses preuves et a porté des fruits.



Depuis son lancement, il y a un peu plus de deux ans, le programme a été salué pour son réel impact sur les entrepreneurs noirs bénéficiaires en leur permettant de faire prospérer leur entreprise et de participer collectivement à la prospérité des communautés noires. Un participant a mentionné que ce programme a permis de créer environ 2 700 emplois dans tout le pays.

Toutefois, les intervenants ont également suggéré des améliorations à apporter au programme. Tout d'abord, la date d'expiration du PECN, actuellement fixée au 31 mars 2025, laisse planer un doute sur la viabilité à long terme d'un programme qui doit être amélioré en permanence. Les entrepreneurs noirs ont besoin d'un soutien prévisible. La plupart des intervenants s'accordent à dire que la possibilité que le programme ne soit pas renouvelé serait regrettable et risquerait d'anéantir les progrès réalisés. Le non-renouvellement du PECN serait interprété par les acteurs du secteur comme un pas en arrière. Les intervenants interrogés ont été presque unanimes à demander le maintien du programme à long terme.



Point de vue des intervenants

Nous, le gouvernement et le secteur, sommes tellement motivés à obtenir des résultats que l'absence de ces résultats immédiats pourrait modérer notre soutien à ce type de programmes... Ce serait une erreur. En fait, je pense que ce serait une raison de redoubler d'efforts pour soutenir ces programmes, car la mise en place d'un modèle écosystémique est la voie la plus prometteuse pour s'attaquer aux obstacles systémiques.

Il a également été question du montant des fonds accessibles. Même si le fonds de dotation initial de 265 millions de dollars sur quatre ans a déjà donné des résultats encourageants, un financement futur serait nécessaire pour effectuer et pérenniser un changement structurel important partout au pays.

Certains intervenants ont suggéré que ce montant soit au moins multiplié par quatre pour atteindre cet objectif.



Point de vue des intervenants

Nous devons redoubler d'efforts au chapitre du financement. L'incidence de la création d'emplois ou simplement la réussite de ces entreprises est parfois sous-estimée. Si nous tentons d'aider les gens à réussir, faisons en sorte de ne pas leur mettre des bâtons dans les roues.

Par ailleurs, le déploiement des capitaux du FPECN a fait l'objet de critiques constructives. De nombreuses parties prenantes saluent l'important travail réalisé par FACE ces dernières années pour mettre en place un programme très innovant. Toutefois, certaines parties prenantes ont suggéré que l'organisme pourrait être structuré davantage à la manière d'une banque plutôt que d'une organisation sociale afin de mieux faire face aux défis qu'implique le PECN.

Cela pourrait les aider à renforcer leurs services techniques et financiers au profit de tous les demandeurs. D'autres intervenants ont également proposé que l'organisme soit davantage soutenu dans le renforcement de ses propres capacités. La question du recrutement de talents a notamment été soulevée. Comme de nombreux secteurs économiques, le secteur financier n'est pas à l'abri des pénuries de main-d'œuvre et fonctionne dans un environnement très concurrentiel. Une attention particulière devrait être accordée au soutien de FACE, qui est considéré comme un véritable pilier du programme.

Le présent rapport fait également état du rôle du capital de risque et du financement privé pour faciliter l'accès au capital. Une option encore sous-estimée, investir en capitaux propres (plutôt qu'en dettes) dans des entreprises appartenant à des Canadiens noirs présente le double avantage d'être très efficace tout en permettant l'obtention d'importants fonds privés supplémentaires.

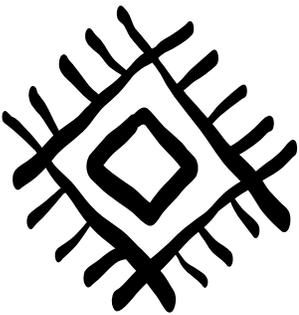




Point de vue des intervenants

Aux États-Unis, entre 1995 et 2019, des fonds de capital de risque ont été versés à seulement 0,5 % des entreprises en démarrage, alors que de tels fonds sont à l'origine de 47 % des premiers appels publics à l'épargne. Ainsi, l'impact du capital de risque en matière d'innovation est donc énorme.

En ce sens, l'initiative de BKR, le Fonds d'innovation pour les entrepreneurs noirs, soutenue par la BDC et RBC Banque Royale, mérite clairement d'être étendue et reproduite dans d'autres secteurs. Les sociétés de capital de risque comme BKR ont besoin d'un soutien institutionnel et financier pour combler le déficit d'investissement qui permettra de retenir au Canada les entreprises dirigées par des personnes noires talentueuses.



Point de vue des intervenants

Nous devons amener les gens à associer automatiquement la crédibilité aux entrepreneurs et investisseurs noirs. C'est la seule façon de développer l'espace et de faire en sorte que les gens veuillent nous suivre.

En ce qui concerne les six grandes banques interrogées, chacune d'entre elles s'est engagée à continuer à investir des capitaux dans ses programmes respectifs destinés aux entrepreneurs noirs. L'une des banques a toutefois souligné la nécessité de continuer à soutenir et à reconnaître le rôle du secteur bancaire dans l'avancement de ce travail. Par exemple, le fait d'imposer aux banques un fardeau réglementaire important pourrait nuire aux efforts de soutien à l'entrepreneuriat inclusif.

Cette banque a mentionné que le gouvernement devrait s'efforcer de reconnaître les grandes contributions des banques à l'économie, y compris leurs efforts pour soutenir les entrepreneurs noirs.

SOUTIEN À UN ÉCOSYSTÈME DE L'ENTREPRENEURIAT NOIR COLLABORATIF ET EFFICACE

L'écosystème soutenant l'entrepreneuriat noir au Canada évolue activement et dispose de quelques initiatives importantes. Le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (et toutes ses composantes), l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada et divers fonds de l'écosystème, y compris le capital de risque, visent à catalyser le potentiel de l'entrepreneuriat noir au Canada.

Cependant, pour maintenir l'élan de l'écosystème, des efforts supplémentaires doivent être déployés pour favoriser un écosystème collaboratif qui donne la priorité à l'entrepreneuriat noir et aux entreprises dirigées par des Noirs.



Point de vue des intervenants

Je pense que la façon de faire ce travail, je parle toujours d'approche écosystémique, n'est-ce pas? Il s'agirait de faire appel à différents acteurs ayant différentes compétences et différents antécédents qui sont pertinents pour soutenir, dans ce cas, les entrepreneurs noirs ou la communauté noire.

Pour cela, il faut reproduire les initiatives qui ont été concluantes et les étendre à l'ensemble de l'écosystème. Par exemple, une banque a mis en place un programme spécialement conçu pour les nouveaux arrivants afin de les aider à s'orienter dans le système canadien et à réussir leur intégration au pays.

Il s'agit notamment de leur fournir des conseils financiers et d'autres ressources pour faciliter leur transition. En outre, l'octroi de prêt inclusif basé sur des critères personnels, mentionné précédemment, a bien réussi auprès des populations noires et mal desservies qui étaient considérées comme « insolubles ».

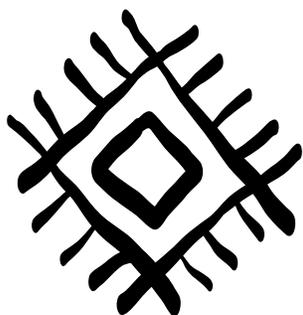
En collaborant davantage à ces initiatives et en renforçant leurs capacités, il est possible d'accroître le niveau de soutien apporté aux entrepreneurs noirs et de renforcer l'écosystème.

Ce faisant, on cultive une « approche écosystémique » qui peut permettre de réduire la duplication des efforts dans tous les domaines, de tirer parti des structures et des programmes existants pour combler les lacunes en matière de besoins des entrepreneurs noirs, tout en ajoutant de nouvelles ressources pour soutenir les entreprises noires. Il a d'ailleurs été suggéré de réclamer des réformes politiques pour promouvoir la collaboration entre les institutions financières, y compris les services bancaires pour les gens (ou système bancaire ouvert), et d'envisager d'autres modifications législatives qui permettraient aux institutions financières de collaborer lorsqu'un objectif d'intérêt public est en jeu, comme l'entrepreneuriat inclusif.

Certains intervenants ont également fait part de leur point de vue sur la manière de repenser le soutien aux entrepreneurs noirs qu'offre l'écosystème. L'un d'entre eux a mentionné l'importance de développer un écosystème « global » pour les entreprises qui cherchent à croître et à prendre de l'expansion. Actuellement, les programmes de développement des entreprises qui soutiennent les entrepreneurs noirs sont généralement destinés aux entreprises en démarrage. Même si de tels programmes sont nécessaires, l'absence de programmes spécialement conçus pour donner aux entrepreneurs noirs un accès à des services de soutien aux entreprises qui leur permettrait de croître et de prendre de l'expansion est une belle occasion inexploitée.

Les intervenants ont également indiqué que les facteurs sociaux, notamment l'accès aux soins de santé, aux services de garde et aux transports, doivent être prioritaires dans l'élaboration des moyens de soutien aux programmes destinés aux entrepreneurs noirs.

En outre, l'écosystème bénéficierait d'efforts accrus en matière de collecte de données pour comprendre les nuances et les défis auxquels sont confrontés les entrepreneurs noirs.



Ces données pourraient être utilisées efficacement pour fournir des recommandations aux gouvernements, aux banques, aux sociétés et aux entreprises afin de mettre en œuvre des solutions pour aplanir les disparités auxquelles les entrepreneurs noirs sont confrontés, en particulier en matière d'investissement et d'accès au capital.

Des données et de recherches plus précises sont nécessaires sur les types d'industries dans lesquelles les entrepreneurs noirs évoluent, celles dans lesquelles ils prospèrent le plus et celles dans lesquelles ils stagnent, etc. Une collecte de données rigoureuse est essentielle pour reconnaître les besoins particuliers des différents groupes démographiques au sein de la communauté des entrepreneurs noirs, y compris les femmes entrepreneures, et être en mesure d'y répondre.



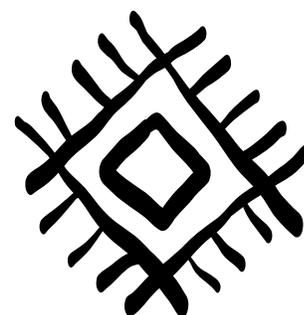
Point de vue des intervenants

Nous avons besoin de données pour nous assurer que nos institutions comprennent qu'investir dans la diversité est une véritable occasion. »

« Comment pouvons-nous accroître la quantité de données et la réussite des entrepreneurs noirs au Canada qui font des affaires à l'étranger, en particulier en Afrique, et vice versa? »

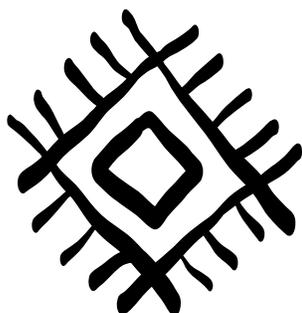
Le Carrefour du savoir pour l'entrepreneuriat des communautés noires de l'Université de Carleton est un bon point de départ, et l'annonce récente de son nouvel outil de cartographie de l'écosystème permettra d'améliorer les programmes et les politiques destinés aux entrepreneurs noirs grâce à des données. Toutefois, d'autres institutions comme Statistique Canada devraient également s'aligner davantage sur cet objectif.

Enfin, certains participants ont mentionné la nécessité de renforcer une composante essentielle de l'écosystème qui soutient les entrepreneurs noirs : les organismes sans but lucratif (OSBL).



Ces organismes soutiennent les entrepreneurs de diverses manières, en renforçant leur expertise dans des domaines précis, en élargissant leurs réseaux ou en leur proposant des occasions d'affaires.

Ce réseau d'organismes est aussi essentiel que fragile. Les OSBL sont essentiels pour régler le problème structurel de la littératie financière des demandeurs de fonds, car ils permettent aux entrepreneurs noirs d'être prêts à recevoir et à utiliser les fonds qui leur sont accordés. Dans ce sens, l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada pourrait être appelée à soutenir davantage ces OSBL et à mobiliser ses capacités pour consolider l'ensemble de l'écosystème entourant ces entrepreneurs.



Point de vue des intervenants

Nous devons trouver un moyen de soutenir les organismes communautaires. Dans de nombreux cas, les organismes sans but lucratif qui fournissent un soutien global [aux entrepreneurs]... ont un budget très limité. Ils se battent pour recruter des talents, comme nous tous. Ce dont ils ont besoin, ce n'est pas seulement d'argent, mais aussi d'aide pour bien gérer leurs affaires. Il est donc absolument essentiel de renforcer les capacités des organismes qui, au sein de la communauté, tentent de faire de grandes choses.

Le programme Black Entrance, l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada, le Fonds de dotation philanthropique dirigé par les Noirs et le Fonds de finance sociale sont des initiatives qui ont changé la donne pour la communauté noire partout au Canada. Quand je parle de changer la donne [je veux dire] en termes d'impact, de création d'emplois, de génération de revenus.... Ces initiatives ont renforcé la communauté noire dans l'ensemble du Canada.

L'écosystème qui soutient l'entrepreneuriat noir au Canada a progressé, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour relever les défis persistants, en particulier en ce qui concerne la réduction de la redondance dans l'écosystème entrepreneurial, l'évolution de solutions réussies et la collecte de données.

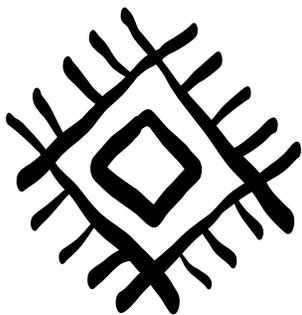
L'amélioration de la coopération sur ces questions peut contribuer à créer un écosystème plus durable et plus efficace pour les entrepreneurs noirs.

SOUTIEN EN FAVEUR D'UN MEILLEUR ACCÈS AU MARCHÉ POUR LES ENTREPRENEURS NOIRS AU NIVEAU NATIONAL ET MONDIAL



Le Canada a une population diversifiée qui entretient des liens avec les communautés diasporiques du monde entier. Pour permettre aux entrepreneurs noirs canadiens d'accéder plus facilement aux marchés, il faudrait tenir compte du paysage entrepreneurial non seulement local, provincial ou national, mais aussi international sur le plan de la portée et du potentiel.

Cette perspective mondiale peut ouvrir des possibilités de création de richesse et de développement au-delà des frontières du Canada.



Pour ce faire, certains intervenants ont suggéré que les acteurs publics et privés envisagent une série de stratégies, notamment la mise en œuvre de missions commerciales, le renforcement de la présence des sociétés de portefeuille dans les pays africains et l'établissement de liens entre les entrepreneurs noirs établis au Canada et les occasions d'affaires en Afrique. Il faudrait également que le gouvernement fournisse un soutien, une formation et des ressources adéquats pour aider les entreprises canadiennes à comprendre les marchés internationaux, à y accéder et à y prospérer.



Point de vue des intervenants

De nombreuses occasions perdues passent inaperçues. Ainsi, certains entrepreneurs canadiens talentueux qui ont décidé de bâtir ailleurs ont créé des entreprises très prospères. Cela est-il documenté? Non, ce ne l'est pas.



Les marchés publics sont un autre moyen de favoriser la croissance. À cet égard, certains intervenants ont dit qu'ils fournissaient aux entrepreneurs noirs de l'information sur les marchés publics et d'autres occasions de marchés dans le secteur public.

La Supplier Diversity Alliance Canada a été citée comme l'une des initiatives importantes visant à améliorer l'accès des entrepreneurs noirs et autres entrepreneurs diversifiés aux occasions de marchés publics dans le secteur public.

L'importance des marchés publics dans la croissance de l'investissement des entreprises a également été mise en évidence dans un rapport de juin 2023 du Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie.

Bien que des efforts aient été réalisés pour mieux sensibiliser la communauté noire aux opportunités offertes par les marchés publics, certains intervenants ont souligné que le gouvernement devait jouer un rôle plus important en garantissant l'exécution des contrats après leur attribution. Certains entrepreneurs ont été confrontés à des retards constants concernant l'obtention d'autorisations de tâches et ont fait face au non-respect d'accords préétablis après l'obtention de contrats. Ces actions affectent négativement le processus de marchés publics fédéraux pour les entrepreneurs noirs, en les privant de ce qui aurait dû être une opportunité décisive dans leur vie entrepreneuriale.





VII. RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

À la lumière des résultats, les recommandations suivantes sont destinées aux décideurs publics et visent à accélérer les progrès de l'entrepreneuriat noir au Canada.



1

Les premières réussites et enseignements tirés suggèrent qu'un financement permanent devrait être mis en place pour soutenir le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires.

Actuellement, l'accord de prêt pour le Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires est en place jusqu'en 2025. Il serait important d'instituer un programme plus permanent qui s'appuie sur les enseignements tirés, mette en œuvre les changements nécessaires et continue à soutenir les entrepreneurs noirs. En outre, il serait souhaitable que le budget soit augmenté de manière substantielle, afin de réduire encore davantage l'écart entre les entrepreneurs noirs et ceux des autres communautés culturelles.

2

Les entrepreneurs doivent avoir accès à des programmes de littératie financière de grande qualité pour les aider à préparer leur demande de crédit.

Le renforcement des capacités au sein de l'écosystème de l'entrepreneuriat est la clé du succès. Dans la plupart des cas, les programmes qui se concentrent sur le renforcement des capacités des entrepreneurs noirs à réussir avant et pendant les demandes de prêt sont les plus précieux pour les entrepreneurs noirs, même plus que les prêts eux-mêmes. En effet, ce processus permet à l'entreprise de se concentrer sur l'identification et la gestion des facteurs de risque essentiels.



3

Les programmes fédéraux de développement économique et de l'entrepreneuriat devraient inclure des indicateurs clés de performance (ICP) permettant de suivre de manière uniforme les progrès réalisés au chapitre des politiques et des pratiques favorisant l'intégration des entrepreneurs noirs.

Il est essentiel de s'appuyer sur les exemples à cet égard et de les développer. Par exemple, les processus de prêt basés sur le caractère inclusif, qui prennent en compte d'autres facteurs de responsabilité non financiers dans les demandes de prêt, ont été bénéfiques pour les entrepreneurs noirs qui sont nouveaux ou qui ont de mauvais antécédents en matière de crédit.

4

Les entrepreneurs ont besoin d'un accès accru à diverses formes de capital, en particulier aux fonds propres, qu'il s'agisse d'investissements providentiels, de capital-risque ou de capital-investissement.

Les instruments traditionnels de financement par l'emprunt ne sont pas toujours suffisants ou viables pour les petites et moyennes entreprises détenues par des entrepreneurs noirs. La mobilisation de fonds propres peut être un outil puissant pour les entrepreneurs noirs, offrant des opportunités substantielles pour développer leur entreprise parallèlement aux autres options de financement disponibles.



5

Les politiques gouvernementales en matière de marchés publics doivent être mises à jour pour s'assurer que les innovateurs et les entrepreneurs canadiens, y compris les entrepreneurs noirs et les autres entrepreneurs sous-représentés, aient accès aux occasions de marchés publics.

À cet égard, on peut citer de la mesure du gouvernement visant les entreprises détenues par les autochtones à qui on assure un minimum de 5% de la commande publique. En outre, le succès de ces politiques devrait être mesuré à l'aune de la mise en œuvre de ces contrats, afin d'éviter les cas où ceux-ci expirent sans avoir été exécutés.

6

Des normes et des critères homogènes doivent être utilisés pour suivre la réussite et signaler les taux de défaut dans l'ensemble des organisations qui participent au Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires.

7

Les forums qui présentent les meilleures pratiques et des enseignements susceptibles d'améliorer les résultats des programmes dans le cadre des initiatives pour l'entrepreneuriat des communautés noires devraient être prioritaires.

Cette recommandation est importante pour maximiser la valeur générée par chaque dollar investi par le fédéral dans le cadre de cette initiative.



8

Les acteurs des secteurs public et privé doivent concevoir des stratégies qui tirent parti des liens avec les diasporas pour créer des partenariats d'affaires et des débouchés commerciaux pour les entrepreneurs noirs, en particulier dans les pays d'Afrique et des Caraïbes.

Il est essentiel d'aborder le paysage entrepreneurial canadien dans une optique internationale afin de créer des opportunités de développement économique et de commerce pour les entrepreneurs noirs canadiens.

9

Les politiques complémentaires qui créent les conditions de la réussite pour les entrepreneurs noirs doivent être privilégiées.

Par exemple, les services bancaires pour les gens (ou système bancaire ouvert) peuvent aider les entrepreneurs noirs, en particulier ceux qui sont néo-Canadiens, à se constituer un historique de crédit.

10

Les programmes d'innovation au Canada doivent être élaborés en collaboration avec les entreprises dont ils visent à catalyser la croissance.

Les écosystèmes d'innovation sous-représentés, notamment les entreprises et les innovateurs des communautés noires, en profiteront également.

La mise en œuvre de toutes ces mesures garantirait qu'à long terme, les entrepreneurs puissent rejoindre l'écosystème de financement habituel et disposer d'une autonomie suffisante pour prospérer.



VIII. CONCLUSION

Au cours des trois dernières années, les initiatives en faveur de l'entrepreneuriat noir ont enregistré des progrès notables au Canada. La collaboration entre les différents intervenants, y compris les agences gouvernementales, les organisations du secteur privé et les groupes communautaires, sera essentielle pour mettre en place ce changement. En travaillant ensemble, il est possible d'éliminer les obstacles systémiques afin de créer des conditions plus équitables pour les entrepreneurs noirs.

La collecte de données sur l'entrepreneuriat noir au Canada est un autre aspect important. Elle nous permettra non seulement de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontés ces entrepreneurs, mais aussi de suivre les progrès accomplis et de prendre des décisions éclairées sur la meilleure façon de les soutenir.

En outre, il est essentiel que le gouvernement et les organisations du secteur privé jouent un rôle actif dans l'investissement et le financement des initiatives en faveur de l'entrepreneuriat noir.

Cela permettra non seulement de fournir à ces entreprises les capitaux dont elles ont tant besoin, mais aussi de servir de catalyseur pour leur croissance et leur réussite.

En favorisant la collaboration au sein de l'écosystème, en nous attaquant aux obstacles systémiques, en recueillant des données et en laissant le gouvernement jouer son rôle de catalyseur, nous pouvons créer un environnement plus inclusif et plus prospère pour les entrepreneurs noirs au Canada. La réussite de ces entrepreneurs ne profitera pas seulement à ces derniers, mais contribuera également à la croissance économique globale et à la diversité de l'économie canadienne.

